

Le 03/02/2017 à 18h30

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

**PRESIDENT** Madame Caroline CAYEUX

**PRESENTS** Madame CAYEUX, Monsieur TABOUREUX, Madame CORILLION, Madame PARAGE, Monsieur BOURGEOIS, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Madame BRAMARD, Monsieur DE SAINTE MARIE, Madame LESURE, Monsieur LAGHRARI, Madame SENOL, Madame WISSOTZKY, Monsieur JULLIEN, Madame ABLA, Monsieur DORIDAM, Madame CAPGRAS, Madame BERTOIS, Monsieur LIEVAIN, Monsieur GASPART, Madame COLIGNON DUROYON, Madame NAKIB, Madame TRAORE, Monsieur MIROU, Madame DJENADI, Madame BAPTISTE, Madame FONTAINE, Monsieur VIGUIER, Madame PRIOU, Monsieur NARZIS, Monsieur RAHOUI, Madame THIERRY, Madame ITALIANI, Madame HERBANNE, Monsieur NOGRETTE, Madame PERNIER, Monsieur SALITOT.

**ABSENTS** Madame GEFFROY.

**POUVOIRS** Monsieur Franck PIA à Madame Caroline CAYEUX, Monsieur Pierre MICHELINO à Madame Aysel SENOL, Monsieur Claude POLLE à Madame Nathalie BERTOIS, Monsieur Charles LOCQUET à Madame Elisabeth LESURE, Monsieur David NEKKAR à Monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE, Monsieur David ILLIGOT à Madame Monique THIERRY, Monsieur Mamadou LY à Monsieur Olivier TABOUREUX.

Date d'affichage	10 février 2017
Date de la convocation	27 janvier 2017
Nombre de présents	37
Nombre de votants	44

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est Madame Chanez HERBANNE

Le 03/02/2017 à 18h30

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

**PRESIDENT** Madame Caroline CAYEUX

**PRESENTS** Madame CAYEUX, Monsieur TABOUREUX, Madame CORILLION, Madame PARAGE, Monsieur BOURGEOIS, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Madame BRAMARD, Monsieur DE SAINTE MARIE, Madame LESURE, Monsieur LAGHRARI, Madame SENOL, Madame WISSOTZKY, Monsieur JULLIEN, Madame ABLA, Monsieur DORIDAM, Madame CAPGRAS, Madame BERTOIS, Monsieur LIEVAIN, Monsieur GASPART, Monsieur NEKKAR, Madame COLIGNON DUROYON, Madame NAKJB, Madame TRAORE, Monsieur MIRON, Madame DJENADI, Madame BAPTISTE, Madame FONTAINE, Monsieur VIGUIER, Madame PRIOU, Monsieur NARZIS, Monsieur RAHOUI, Madame THIERRY, Madame ITALIANI, Madame HERBANNE, Monsieur NOGRETTE, Madame PERNIER, Monsieur SALITOT.

**ABSENTS** Madame GEFFROY.

**POUVOIRS** Monsieur Franck PIA à Madame Caroline CAYEUX, Monsieur Pierre MICHELINO à Madame Aysel SENOL, Monsieur Claude POLLE à Madame Nathalie BERTOIS, Monsieur Charles LOCQUET à Madame Elisabeth LESURE, Monsieur David ILLIGOT à Madame Monique THIERRY, Monsieur Mamadou LY à Monsieur Olivier TABOUREUX.

Date d'affichage	10 février 2017
Date de la convocation	27 janvier 2017
Nombre de présents	38
Nombre de votants	44

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est Madame Chanez HERBANNE

Le 03/02/2017 à 18h30

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

**PRESIDENT** Madame Caroline CAYEUX

**PRESENTS** Madame CAYEUX, Monsieur TABOUREUX, Madame CORILLION, Madame PARAGE, Monsieur BOURGEOIS, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Madame BRAMARD, Monsieur DE SAINTE MARIE, Madame LESURE, Monsieur LAGHRARI, Madame SENOL, Madame WISSOTZKY, Monsieur JULLIEN, Madame ABLA, Monsieur DORIDAM, Madame CAPGRAS, Madame BERTOIS, Monsieur LIEVAIN, Monsieur GASPART, Monsieur NEKKAR, Madame COLIGNON DUROYON, Madame NAKIB, Madame TRAORE, Monsieur MIRON, Madame DJENADI, Madame BAPTISTE, Madame GEFFROY, Madame FONTAINE, Monsieur VIGUIER, Madame PRIOU, Monsieur NARZIS, Monsieur RAHOU, Madame THIERRY, Madame ITALIANI, Madame HERBANNE, Monsieur NOGRETTE, Madame PERNIER, Monsieur SALITOT.

**ABSENTS**

**POUVOIRS** Monsieur Franck PLA à Madame Caroline CAYEUX, Monsieur Pierre MICHELINO à Madame Aysel SENOL, Monsieur Claude POLLE à Madame Nathalie BERTOIS, Monsieur Charles LOCQUET à Madame Elisabeth LESURE, Monsieur David ILLIGOT à Madame Monique THIERRY, Monsieur Mamadou LY à Monsieur Olivier TABOUREUX.

Date d'affichage	10 février 2017
Date de la convocation	27 janvier 2017
Nombre de présents	39
Nombre de votants	45

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est Madame Chanez HERBANNE

Le 03/02/2017 à 18h30

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

**PRESIDENT** Madame Caroline CAYEUX

**PRESENTS** Madame CAYEUX, Monsieur TABOUREUX, Madame CORILLION, Madame PARAGE, Monsieur BOURGEOIS, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Madame BRAMARD, Monsieur DE SAINTE MARIE, Madame LESURE, Monsieur MICHELINO, Monsieur LAGHRARI, Madame SENOL, Madame WISSOTZKY, Monsieur JULLIEN, Madame ABLA, Monsieur DORIDAM, Madame CAPGRAS, Madame BERTOIS, Monsieur LIEVAIN, Monsieur GASPART, Monsieur NEKKAR, Madame COLIGNON DUROYON, Madame NAKIB, Madame TRAORE, Monsieur MIRON, Madame DJENADI, Madame BAPTISTE, Madame GEFFROY, Madame FONTAINE, Monsieur VIGUIER, Madame PRIOU, Monsieur NARZIS, Monsieur RAHOUI, Madame THIERRY, Madame ITALIANI, Madame HERBANNE, Monsieur NOGRETTE, Madame PERNIER, Monsieur SALITOI.

**ABSENTS**

**POUVOIRS** Monsieur Franck PLA à Madame Caroline CAYEUX, Monsieur Claude POLLE à Madame Nathalie BERTOIS, Monsieur Charles LOCQUET à Madame Elisabeth LESURE, Monsieur David ILLIGOT à Madame Monique THIERRY, Monsieur Mamadou LY à Monsieur Olivier TABOUREUX.

Date d'affichage	10 février 2017
Date de la convocation	27 janvier 2017
Nombre de présents	40
Nombre de votants	45

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est Madame Chanez HERBANNE

Le 03/02/2017 à 18h30

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

**PRESIDENT** Madame Caroline CAYEUX

**PRESENTS** Madame CAYEUX, Monsieur PIA, Monsieur TABOUREUX, Madame CORILLION, Madame PARAGE, Monsieur BOURGEOIS, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Madame BRAMARD, Monsieur DE SAINTE MARIE, Madame LESURE, Monsieur MICHELINO, Monsieur LAGHRARI, Madame SENOL, Monsieur POLLE, Madame WISSOTZKY, Monsieur JULLIEN, Madame ABLA, Monsieur DORIDAM, Madame CAPGRAS, Madame BERTOIS, Monsieur LIEVAIN, Monsieur GASPART, Monsieur NEKKAR, Madame COLIGNON DUROYON, Madame NAKIB, Madame TRAORE, Monsieur MIRON, Madame DJENADI, Madame BAPTISTE, Madame GEFFROY, Madame FONTAINE, Monsieur VIGUIER, Madame PRIOU, Monsieur NARZIS, Monsieur RAHOUI, Madame THIERRY, Madame ITALIANI, Madame HERBANNE, Monsieur LY, Monsieur NOGRETTE, Madame PERNIER, Monsieur SALITOT.

**ABSENTS**

**POUVOIRS**

Monsieur Charles LOCQUET à Madame Elisabeth LESURE, Monsieur David ILLIGOT à Madame Monique THIERRY.

Date d'affichage	10 février 2017
Date de la convocation	27 janvier 2017
Nombre de présents	43
Nombre de votants	45

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est Madame Chanez HERBANNE

## **EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique à l'hôtel de ville le vendredi 3 février 2017 à 18h30 conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

### **1- Bilan des travaux de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) de l'année 2015**

Le conseil municipal a **pris acte** des travaux de la commission consultative des services publics locaux pour l'année 2016.

### **2- Budget annexe lotissement Longue Haie : reprise anticipée des résultats 2016**

Le conseil municipal a approuvé **l'unanimité des suffrages exprimés** la reprise anticipée des résultats 2016 au budget primitif 2017 du budget annexe lotissement Longue Haie et de constater au budget primitif 2017 un report en section de fonctionnement (article 002) de 131.928,73 euros, un solde de restes à réaliser de fonctionnement de - 5.700,93 euros et un report en section d'investissement reporté (article 001) de - 511.717,43 euros.

### **3- Budget annexe lotissement Agel : reprise anticipée des résultats 2016**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité des suffrages exprimés** la reprise anticipée des résultats 2016 au budget primitif 2017 du budget annexe lotissement Agel et de constater au budget primitif 2017 un report en section d'investissement (article 001) de - 2.389.997,29 euros.

### **4- Budget annexe lotissement Longue Haie : budget primitif 2017**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité des suffrages exprimés** le budget primitif 2017 du budget annexe « zone de la Longue Haie » qui s'équilibre de la manière suivante :

#### *Fonctionnement*

Dépenses		Recettes	
Dépenses de l'exercice	487 928,73	Recettes de l'exercice	361 700,93
Restes à réaliser	5 700,93	Résultat de fct reporté	131.928,73
Total :	493 629,66	Total :	493 629,66

#### *Investissement*

Dépenses		Recettes	
Dépenses de l'exercice	58 700,93	Recettes de l'exercice	570 418,36
Solde exécution investissement reporté	511 717,43		
Total :	570 418,36	Total :	570 418,36

## **5- Budget annexe lotissement Agel : budget primitif 2017**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité des suffrages exprimés** le budget primitif 2017 du budget annexe « lotissement Agel » qui s'équilibre de la manière suivante :

### *Fonctionnement*

Dépenses		Recettes	
Dépenses de l'exercice	960 000,00	Recettes de l'exercice	10 000,00
		Solde exécution fonctionnement reporté	950 000,00
Total :	960 000,00	Total :	960 000,00

### *Investissement*

Dépenses		Recettes	
Dépenses de l'exercice	10 000,00	Recettes de l'exercice	2 399 997,29
Solde exécution investissement reporté	2 389 997,29		
Total :	2 399 997,29	Total :	2 399 997,29

## **6- Fonds de Soutien à l'Investissement public Local (FSIL) 2017**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le dispositif au titre du fonds de soutien à l'investissement public local 2017 et adopté à l'**unanimité** les opérations de rénovations du Quadrilatère, du multi accueil Saint Lucien et de la piscine Bellier correspondant aux critères d'éligibilité et donc de solliciter l'aide financière de l'Etat au titre du FSIL.

## **7- Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la réserve parlementaire 2017 - Archives**

Le conseil municipal a approuvé l'**unanimité** l'engagement du projet de relocalisation des archives municipales au quartier Saint just des Marais ainsi que la demande de subvention exceptionnelle auprès de l'Etat au titre de la réserve parlementaire 2017.

## **8- Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la réserve parlementaire 2017 – Petite enfance**

Le conseil municipal a approuvé l'**unanimité** l'engagement du projet d'acquisition de mobilier pour le multi accueil du pôle enfance Lebesgue ainsi que la demande de subvention exceptionnelle auprès de l'Etat au titre de la réserve parlementaire 2017.

## **9- 63<sup>ème</sup> édition de la course cycliste « 4 jours Dunkerque » - Organisation d'une étape départ à Beauvais**

Le conseil municipal a approuvé l'**unanimité** les dispositions réunies pour l'organisation d'une étape départ à Beauvais pour la 63<sup>ème</sup> édition de la course cycliste « 4 jours Dunkerque ». Le montant de la participation financière de la Ville en qualité de ville d'accueil est fixé à 30.000 € TTC.

## **10- Demande de partenariat financier Hauts de France – PEL 3D 2017 – PICARDIE EN LIGNE**

Le conseil municipal a accepté l'**unanimité** de reconduire une demande de partenariat financier en soutien au dispositif Picardie En Ligne (PEL) pour le fonctionnement de ses espaces publics numériques : le Blog 46 et les 3 Blogs des quartiers Argentine. Cette aide porte sur les salaires des animateurs, les frais de fonctionnement des structures et l'investissement en équipement numérique.

## **11- Convention constitutive du groupement de commandes**

Le conseil municipal a approuvé l'**unanimité** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes entre la Ville de Beauvais, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, le Centre Communal d'Action Sociale de Beauvais et l'Office de tourisme de l'Agglomération de Beauvais.

## **12- Avenant n°7 à la délégation de service public (D.S.P) de l'exploitation du crématorium de Beauvais**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'avenant n°7, prolongeant ainsi jusqu'au 30 juin 2017 la convention de DSP de l'exploitation du crématorium de Beauvais, afin de continuer les négociations pour aboutir à l'offre économiquement la plus avantageuse.

## **13- Lancement de la procédure de délégation de service public simplifiée pour le marché de Noël**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le lancement de la procédure simplifiée de délégation de service public pour l'organisation du marché de Noël de l'année 2017 ainsi que pour les années 2018 et 2019, et ce pour un montant maximum de 68.000 euros par année.

## **14- Reconduction du dispositif de la bourse aux initiatives citoyennes**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la reconduction du dispositif de la bourse aux initiatives citoyennes impliquant une participation financière de 20.000 euros.

## **15- Attributions de subventions à l'association des Jardins Familiaux de Sainte Hélène**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association des Jardins Familiaux de Sainte Hélène d'un montant de 600 euros.

## **16- Petite enfance – convention d'objectif et de financement « établissement d'Accueil du Jeune Enfant » de la mutualité sociale agricole de Picardie pour 2016-2020**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la signature des conventions d'objectifs et de financement « établissements d'accueil du jeune enfant » de la MSA, concernant les 3 structures petite enfance (multi-accueil Saint-Jean, Multi-accueil saint-Lucien, Accueil familial Saint-Lucien). Cette aide est accordée pour les enfants dont les parents sont issus du régime social agricole.

## **17- Carte scolaire**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le nouveau périmètre scolaire. Cette révision touche plusieurs quartiers et sera applicable au 1<sup>er</sup> mars 2017 pour les nouvelles inscriptions.

## **18- Subvention « école ouverte » aux collèges Charles Fauqueux et Henri Baumont**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution d'une subvention de 2 000 euros au collège Charles Fauqueux et de 2.000 euros au collège Henri Baumont, dans le cadre de « l'école ouverte ».

## **19- ASCA - convention d'objectifs et de moyens**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la convention d'objectifs et de moyens avec l'association ASCA et l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 480.000 euros.

## **20- Attribution de subventions aux associations Les Artistes du Beauvaisis et La Compagnie de la Yole**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution d'une subvention de 600 € à l'association Les Artistes du Beauvaisis et de 5.000 € à l'association la Compagnie de la Yole. Ces associations culturelles participent à l'animation et au développement culturel de la ville.

## **21- Attribution d'une subvention à l'association Beauvais Cathédrale**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution d'une subvention de 10.000 € à l'association Beauvais Cathédrale. Cette association participe activement au rayonnement du patrimoine beauvaisien et au développement touristique en organisant l'ouverture au public et la mise en valeur de la cathédrale Saint-Pierre et de l'église Saint-Etienne.

## **22- Lots et gratifications**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'achat de stylos (logo Blog 46) pour un montant de 276 € TTC et de clefs USB pour un montant de 1.723,46 € TTC, qui seront distribués à des jeunes lors d'opérations diverses organisées par le BLOG 46.

## **23- Gratuité des frais de location pour les répétitions à l'Elispace**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la gratuité de la mise à disposition de l'Elispace pour des répétitions sous les conditions suivantes :

- qu'à l'issue des répétitions, la première date de la tournée de l'artiste se fasse à l'Elispace,
- que le nombre de journées de répétitions ne dépasse pas 5 jours d'occupation de la salle,
- que le spectacle garantisse une grande affluence : jauge minimale tout assis de 2.300 ou de 3.500 assis/debout.

#### **24- Délégation de Service Public Stationnement**

Le conseil municipal a approuvé à la **majorité** le choix de la société Indigo Infra comme délégataire du service public du stationnement payant sur voirie, en ouvrages et en enclos à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017 ainsi que le projet de contrat correspondant.

#### **25- Information du Conseil Municipal : renouvellement de la déclaration d'intérêt général liée aux travaux de restauratin et d'entretien des cours d'eau de Beauvais**

Le conseil municipal a **pris acte** du renouvellement pour 5 années de sa déclaration d'intérêt général permettant d'assurer les travaux de restaurations et d'entretiens des cours d'eau de Beauvais.

#### **26- Maintien de la compétence communale en matière de plan local d'urbanisme**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le maintien de la compétence communale en matière de plan local d'urbanisme.

#### **27- Classement du Marais de Saint-Just en Espace Naturel Sensible**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le projet de classement du marais de Saint-Just en Espace Naturel Sensible.

#### **28- Rétrocession VRD – Impasse Paul Delansay**

Le conseil municipal a accepté à l'**unanimité** de rétrocéder à l'euro symbolique les parcelles cadastrées section BI n°s 634, 635 et 664 d'une superficie totale de 1.106 m<sup>2</sup> appartenant à la SCI Beauvais Agel Domaines et correspondant à l'impasse Paul Delansay, et de l'incorporer dans le domaine public communal.

#### **29- Approbation du réseau de chemins et des modifications de limites communales – travaux connexes de la déviation de Troissereux**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'état des voies communales englobées dans le périmètre des travaux de l'aménagement foncier et les modifications éventuelles de tracé et d'emprise qu'il convient d'y apporter en vue d'obtenir un parcellaire rationnel, l'état des chemins ruraux susceptibles d'être supprimés et des modifications de tracé et d'emprise qu'il convient d'y apporter en vue d'obtenir un parcellaire rationnel.

#### **30- Convention de servitude ENEDIS- Parcelles cadastrées section BE n°s 117 et 118, BD n°165 et BC n°250**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la mise à disposition d'ENEDIS, pour toute la durée de la concession, des parcelles cadastrées section BE n°s 117 et 118, BD n°165 et BD n°250 en vue d'établir à demeure pendant toute la durée de la concession, dans une bande de un mètre de large et d'une longueur totale d'environ mille quatre-vingt mètres, une canalisation souterraine ainsi que ses accessoires moyennant une indemnité unique et forfaitaire de quinze euros.

**31- Convention de maîtrise d'œuvre entre la ville de Beauvais et le Syndicat Mixte de l'Aéroport de \*Beauvais Tillé (SMABT) pour la conception et le suivi des travaux d'éclairage public de la desserte de l'aéroport**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la convention de maîtrise d'œuvre dont l'objet est de fixer les obligations de la Ville de Beauvais et du SMABT en ce qui concerne les modalités de réalisation, de financement et d'entretien de ces aménagements situés sur une voie départementale.

**DÉLÉGATION DONNÉE A MADAME LE MAIRE – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES**

Le conseil municipal a pris acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation.

La séance est levée à 21h15

Pour extrait conforme,

 

**Caroline CAYEUX**  
Maire de Beauvais,  
Sénateur de l'Oise